

**Cumaly**

RESPONSABLE DE MATÉRIEL

Vos machines, et rien d'autre.

Une ou plusieurs machines vous sont confiées. Cumaly ne vous montre que celles-là, avec leurs emprunts, leurs pannes et leurs révisions.

Votre écran

L'onglet **Mes matériels** ouvre quatre compteurs — matériels affectés, emprunts en cours, réservations, pannes — puis vos onglets de travail.

- **Inventaire** — vos machines, leurs compteurs, leurs jauges.
- **Pannes** — à acquitter, puis à résoudre.
- **Journal** — tout ce qui s'est passé sur vos machines.

Ce qui ne dépend pas de vous

Les adhérents, les sociétés, le bilan, les paramètres et la formule restent au responsable de la CUMA. Vous ne les verrez pas, et ce n'est pas un défaut de réglage.

De même, un droit de modification qu'on ne vous a pas accordé n'apparaît pas grisé : le champ est simplement absent.

Ce dont vous êtes prévenu

Sur vos machines uniquement, et selon ce que vous cochez dans la cloche : une panne signalée, un emprunt annulé, une révision faite par quelqu'un d'autre.

Le bouton QR de l'inventaire réimprime l'étiquette d'une machine : le code reste le même, inutile de la recréer.

01 Lire une jauge

Chaque machine affiche ce qu'elle a consommé depuis sa dernière révision.

- **Vert** — moins de 75 % du seuil. Rien à prévoir.
- **Orange**, **Proche** — à partir de 75 %. Le moment de commander les filtres.
- **Rouge**, **Urgente** — à partir de 90 %. À planifier sans attendre.

Une machine peut avoir deux entretiens distincts, **A** et **B**, avec chacun son intervalle : la vidange d'un côté, la grosse révision de l'autre.

02 Déclarer une révision

- 1 Onglet **Inventaire**, bouton **Déclarer révision** sur la machine.
- 2 Choisissez **A** ou **B** si la machine en a deux, puis la date et le compteur.
- 3 Ajoutez les intervenants, les matériels utilisés et vos observations.
- 4 **Confirmer la révision** : la jauge repart de zéro.

Les instructions que vous avez saisies pour cet entretien s'affichent au moment de le déclarer. C'est là qu'elles servent : à celui qui interviendra après vous.

03 Traiter une panne

- 1 **Signalée**. Vous êtes prévenu, avec la catégorie, la description et les photos.
- 2 **Acquittée**. **Acquitter** dit à celui qui a signalé que sa remontée n'est pas tombée dans le vide.
- 3 **Résolue**. **Résoudre** enregistre la réparation : interne ou dépanneur, pièces changées, photo de la facture.

04 Rattraper ce qui manque

Quand deux emprunts successifs ne se recollent pas, la machine affiche **⚠ Trou** avec les unités non enregistrées. Vous les attribuez à l'adhérent concerné ou à la CUMA — un déplacement d'atelier, un essai après réparation.

Le bouton **Déclarer emprunt** enregistre après coup celui que personne n'a saisi sur le moment. C'est ce qui évite les compteurs qui dérivent.

05 Ce que vous pouvez modifier

Le bouton **Éditer** n'affiche que les champs qu'on vous a ouverts, machine par machine :

- le **tarif**, le **compteur**, le **seuil de révision** ;
- les **instructions de révision**, l'**unité**, la **photo** ;

Pas de bouton **Éditer** sur une machine ? Aucun droit ne vous a été accordé dessus. Le responsable de la CUMA l'ouvre en dix secondes depuis **Utilisateurs et droits**.

07 Le journal de vos machines

Emprunts, pannes, alertes, révisions : chaque événement est daté et nominatif, filtrable par machine. C'est la mémoire que le carnet de cabine n'a jamais tenue — et elle compte le jour où l'assemblée discute du remplacement d'une machine.